

Maisons et Parcs Paysagers 2010

Sortie offerte aux lauréats du concours 2009, le mercredi 11 Août 2010.

Après un rapide passage à la Roche Bernard, jolie ville classée 3 Fleurs, c'est dans le Parc Naturel Régional de Brière, que les lauréats ont rendez-vous. Aux jardins des marais de Herbignac exactement, chez Annick et Yves Gillen.

« ICI, ON JARDINE BIO POUR PROTEGER LA NATURE, PARCE QUE SI LA NATURE N'A PAS BESOIN DE NOUS, NOUS AVONS BESOIN DE LA NATURE »

Le ton est donné. Cet étonnant mais passionnant personnage dispense un magistral cours de botanique et d'écologie à ces visiteurs.

« ici, rien ne se perd, tout se recycle » Et de quelle manière ! Même le plus récalcitrant à ses théories ne peut être sinon admiratif, tout du moins respectueux de son travail soigné, agréable à regarder. Les nichoirs à oiseaux et insectes, confectionnés de ses mains semblent participer pleinement à l'équilibre de ce jardin naturel savamment maîtrisé. Pilote des jardiniers de Versailles, il n'est pas avare de conseils pratiques. Il explique qu'il n'est nul besoin d'utiliser d'engrais chimique ou pesticide pour entretenir ses 200m² de potager et 1200m² de jardin naturel, qu'il suffit d'une bonne organisation pour ménager sa peine (son potager est au plus près de la maison), d'apprendre et comprendre la confection et la bonne utilisation des paillages, de savoir associer ou dissocier les plantes entre elles pour favoriser leur épanouissement ou non

Les contraintes logistiques poussèrent les Messacois à saluer leur hôte mais, tout en montant les marches du car, beaucoup tendaient l'oreille aux conseils que cet écologiste convaincu prodiguait encore. Il leur a donné rendez-vous à une prochaine fois, pour leur parler de toilettes sèches, de comment économiser l'eau, se passer de « l'électricité atomique »...etc.

Le déjeuner pris à l'Auberge de Kerhinet, charmant village aux chaumières entièrement restaurées par le Parc Régional de Brière et retraçant la vie des paysans et tisserands d'autrefois, digestion est faite dans les 8,5 hectares des Jardins de Kermoureau.

Remise des prix des lauréats 2010

Monsieur le maire a chaleureusement remercié les concurrents pour leur aide et leur participation à l'embellissement de notre commune, et a invité les membres du jury, et membres de l'équipe municipale présents à remettre les récompenses.

-Un bon d'achat à valoir chez les fleuristes ou paysagistes locaux, d'un montant variable suivant le classement.

-la participation à une journée découverte et fleurissement en Août 2011

Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie, pendant la projection d'un diaporama des plantes et fleurs de montagne réalisé par M. Yves Baudouin, Adjoint chargé des espaces verts.

A propos du concours 2011

Une nouvelle grille de notation sera mise en place pour le concours 2011, elle favorisera la qualité et la diversité des feuillages. Les futurs participants sont invités à s'inscrire durant le mois de Mars, pour le passage d'un premier jury courant Avril. Le traditionnel passage du jury au mois de Juillet sera conservé. Les participants s'inscriront dans la catégorie de leur choix, sans oublier que c'est l'ensemble de leur propriété, visible de la rue, qui sera jugée. L'inscription dans une catégorie inappropriée sera sanctionnée d'un handicap de point.

Quelques conseils émis par les membres du jury:

N'utilisez plus de désherbants chimiques. Sur vos fenêtres, pensez à privilégier les plantes suspendues plutôt que les montantes qui empêchent la lumière pénétrer vos habitations (principale fonction d'une fenêtre). Pensez à accompagner vos potées d'un feuillage, dans une même potée

varier les espèces, les couleur et les tailles (hauteurs); abandonnez les alignements de potées avec une même espèce. Attention aux contenants trop petits et trop vétustes, préférence aux matériaux naturels et locaux (pierres, bois, terre cuite...). Paillage: évitez les écorces de pins (acidifie le sol) incompatibles avec des rosiers par exemple, mieux vaut utiliser un paillis de pelouse (ce qui constitue un parfait recyclage). N' hésitez pas à laisser fleurir vos rigoles, fossés et têtes de buse.

Point de vue

Enfin, j' aimerais vous encourager à aller plus de l'avant encore vers l'originalité de vos aménagements et la diversité des techniques de fleurissement, ceci bien sûr dans le plus grand respect de notre environnement. Par exemple, pour ceux qui ont des grands terrains, essayez la gestion différenciée des espaces. Taillez ras et régulièrement aux abords des chemins, osez des herbes plus hautes sur les parties les plus éloignées.

Nous apprécierons ainsi d' autres espèces de la faune et la flore! Cela est tout aussi joli que des m² et m² de pelouse tondu, en plus cela pollue moins!

Dimitri Boscherel